Biodiversité



Orléans s'engage avec la charte Zéro Pesticide

Conserver notre capital santé et préserver la biodiversité et les ressources naturelles constituent des préoccupations croissantes pour la Ville d'Orléans.

C'est pourquoi, dans le cadre de son agenda 21 (programme d'actions en faveur du développement durable), la ville s'est engagée, depuis janvier 2009, avec la charte zéro pesticide. Cet acte concrétise notre volonté de réduire, pour à terme, supprimer, l'usage des produits phytosanitaires dans l'entretien de l'espace public (espaces verts, voirie, cimetières).





Les pesticides, nos ennemis?

Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour détruire les organismes vivants (ravageurs de cultures, animaux nuisibles, herbes adventices). Les herbicides, insecticides, fongicides sont des exemples de pesticides employés pour détruire les herbes, insectes et champignons.

Les êtres humains sont des cibles involontaires, qui peuvent être contaminées par inhalation, ingestion ou contact avec la peau.

Les répercussions sur notre santé sont alarmantes.

Les dommages collatéraux générés sur la faune, la flore sont considérables. Du fait de leur grande toxicité, de leur large spectre d'action, de leur accumulation, les pesticides éliminent également les prédateurs et parasites naturels, les pollinisateurs. La chaîne alimentaire est ainsi perturbée et l'équilibre écologique est mis en péril.







Problèmes de développement du fœtus



Déficits mmunitaires



Maladies des nerfs



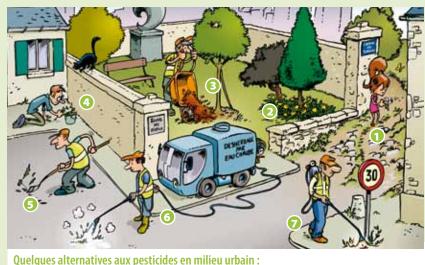
Développeme de cancers

Les pesticides constituent une atteinte grave à notre santé et à notre environnement. *

Les pesticides, comment s'en passer?

Les pesticides ne sont pas indispensables. Il est possible d'entretenir les espaces communaux autrement. Des solutions alternatives

existent.
Cependant elles
demandent plus de
temps et plus de
moyens. Aussi, la
tolérance envers les
herbes spontanées est
indispensable.



1 Favoriser le végétal 2 Mettre des plantes couvre-sol 3 Pailler 4 Désherber à la main devant chez soi

5 Utiliser la binette 6 Désherber à l'eau chaude 7 Brûler à la flamme

Orléans expérimente le zéro pesticide

Quartier St Marceau

Pour réduire et à terme supprimer l'usage des pesticides par les agents communaux, il est nécessaire d'expérimenter à la fois les différentes alternatives et l'acceptation du végétal. À cette fin un secteur pilote a été défini au sein du quartier St Marceau.



Dans ce secteur, 3 approches sont identifiées pour 2009 :

Maintien du traitement chimique: sur la zone d'aménagement du clos Rozay dans l'attente de la rétrocession de l'espace public, dans les cimetières de St Marceau avec un effort important de réduction des passages.

Mise en œuvre de techniques alternatives (essai de technique thermique à flamme directe, à vapeur d'eau, lutte biologique intégrée,...) avec un faible niveau de tolérance du végétal.

Travail sur l'acceptation du végétal, la nature maîtrisée fait place à la nature spontanée. Un entretien de la végétation est cependant effectué (tonte des zones enherbées naturellement, expérimentation de semis, débroussaillage,...) pour garantir l'usage et la pérennité des ouvrages.



À chacun d'agir

Il appartient à chacun d'entre nous de préserver sa santé et son environnement :

- Accepter tout simplement la présence du végétal spontané dans l'espace public.
 Les mauvaises herbes sont inoffensives pour notre santé et notre environnement, elles ne sont pas non plus sales. S'il vous est difficile de changer votre regard sur cette nature en ville, vous avez toute latitude pour désherber écologiquement les espaces aux abords de votre habitation.
- Transposer les techniques alternatives aux pesticides dans vos jardins, sur vos balcons (offrir gîtes et couverts aux auxiliaires, limiter la tonte, pratiquer la rotation de cultures, pailler vos plantations, ...) *
 - * cf. plaquette « Les alliées du jardinier... pour un jardin sans pesticide »

NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS



ASSOCIATION LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

64, route d'Olivet - 45100 Orléans-Tél . : 02.38.56.69.84 loiret.natureenvironnement@orange.fr http://www.loiret-nature-environnement.org/zero-pesticide



MAIRIE DE PROXIMITÉ ST MARCEAU

57 rue de la Mouillère - 45100 Orléans - Tél. : 02.38.56.54.68 www.ville-orleans.fr

